

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 11 août 2025

Baignades en Bourgogne-Franche-Comté : prévenir les noyades en adoptant les bons gestes !

Le nombre de noyades est en forte augmentation depuis le début de l'été. L'ARS Bourgogne-Franche-Comté incite chacun à la vigilance pour prévenir ce risque qui concerne les enfants comme les adultes.

Depuis le 1^{er} juin, plus de 700 noyades ont été enregistrées en France, un chiffre en augmentation de 50% par rapport à 2024. Près de 30% de ces noyades ont été suivies de décès.

Si les régions du sud et les régions côtières enregistrent le plus lourd bilan, la Bourgogne-Franche-Comté, avec ses nombreux lacs et points d'eau, n'échappe pas à la forte hausse enregistrée par Santé publique France.

A l'échelle de la région, du 1^{er} juin au 23 juillet, 18 noyades ont ainsi été recensées, dont 7 suivies de décès, contre 8, au total, en 2024, dont 1 suivie de décès.

Ces résultats soulignent la nécessité impérieuse de rappeler les conseils de prévention élémentaires pour prévenir un risque qui concerne des personnes de tous les âges.

Choisir les zones de baignade surveillées

- S'informer sur les zones de baignade pour savoir si elles sont surveillées – et sécurisées par des sauveteurs professionnels -, interdites ou dangereuses.
- Préférer les zones surveillées où l'intervention des équipes de secours est plus rapide.

Enfants : une surveillance active et permanente !

- Ne jamais les quitter des yeux quand ils jouent au bord de l'eau
- Se baigner avec les jeunes enfants lorsqu'ils sont dans l'eau
- Désigner un seul adulte par enfant pour la surveillance pendant la baignade

Et tout au long de l'année, apprendre aux enfants à nager le plus tôt possible et les familiariser au milieu aquatique dès le plus jeune âge :

- Bébé nageur (jusqu'à 3 ans)
- Aisance aquatique (de 4 à 6 ans)
- Apprentissage de la nage (à partir de 6 ans)

Adultes, avant et pendant la baignade

Contacts presse
Lauranne Cournault
Tél. : 06 43 64 20 24
Mél. : lauranne.cournault@ars.sante.fr

Perrine Lods
Tél. : 07 61 59 44 26
Mél. : perrine.lods@ars.sante.fr

- Respecter les consignes de sécurité et les interdictions de baignade
- Se renseigner sur les conditions météorologiques
- Reporter sa baignade en cas de trouble physique (fatigue, problèmes de santé, frissons...)
- Éviter toute consommation d'alcool avant de se baigner
- Prévenir un proche avant de se baigner
- Rentrer dans l'eau progressivement en mouillant sa tête, sa nuque et son ventre pour éviter les chocs thermiques particulièrement lorsque la différence de température entre l'eau et l'air est importante.

Et tout au long de l'année, il n'est jamais trop tard pour commencer à apprendre à nager !

L'ARS Bourgogne-Franche-Comté rappelle par ailleurs qu'elle met en œuvre chaque année, pendant la saison estivale, une surveillance sanitaire de la qualité de l'eau de baignades.

En savoir plus :

[Baignades et activités nautiques : attention aux noyades ! - Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles](#)

[Se baigner en toute sécurité - Prévention des noyades | sports.gouv.fr](#)

[Qualité des eaux de baignades en Bourgogne Franche-Comté | Agence régionale de santé Bourgogne-Franche-Comté](#)